

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

## REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE - JANV-FÉV-MARS 2015

### Lu pour vous dans la presse consumériste internationale

Date de publication : **04/02/2015 - Droit/justice**

Sécurité et protection, voilà les deux points qui préoccupent actuellement le monde consommériste. Une préoccupation d'autant plus importante que le traité de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP), également connu sous le nom de traité de libre-échange transatlantique (TAFTA en anglais), est actuellement en cours de discussion entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Il vise avant tout à favoriser l'activité économique, au risque de renoncer à certaines règles protectrices des consommateurs, telles que des normes de sécurité des produits, ou encore la réglementation sur les organismes génétiquement modifiés, comme le confie au magazine Proteste l'eurodéputé portugais Carlos Coelho, membre de la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs. La marche forcée vers l'harmonisation dans les pays de l'Union a déjà nivelé quelquefois les standards de sécurité par le bas, et ce traité risque de prendre le même pli.

Un recul général des protections, c'est aussi la grande crainte d'AltroConsumo. Le magazine Italien reconnaît quelques bénéfices au futur traité, notamment la fin des barrières tarifaires. Mais rien qui puisse compenser l'inquiétude profonde d'un recul des droits des consommateurs européens, sacrifiés sur l'autel de la croissance. L'angoisse est renforcée par le constat que les négociations se passent en coulisses, dans le secret. Et face à la puissance des groupes de pression des professionnels à Bruxelles, la voix des consommateurs semble à la fois faible et purement consultative.

Image not found  
https://www.conso.net/



## SUISSE

### Discrimination hommes-femmes : en Suisse aussi les dames paient plus cher

5.jpg

A l'automne dernier, la «taxe rose» faisait les titres des médias en France. Le collectif Georgette Sand dénonçait de grandes différences de prix en défaveur des femmes. Pour prouver que les femmes payent plus cher que les hommes des produits identiques, le collectif féministe français avait arpenté les rayons des magasins, calculette et appareil photo à la main. Pétition à l'appui, cette injustice avait poussé le gouvernement français à lancer une étude pour faire un état des lieux.

Bon à Savoir, le magazine de défense du consommateur a enquêté en Suisse. Rasoirs jetables, eaux de parfum, gel de rasage? les femmes n'ont souvent pas d'autre choix que d'opter pour le modèle le plus cher. Le journal conseille de jeter un œil au rayon hommes, pour faire des économies de 39% sur les rasoirs jetables, de 37% pour un gel de rasage et jusqu'à 48% pour une eau de parfum.

L'écart est impressionnant aussi dans les services. Chez le coiffeur, une coupe sur cheveux courts coûte en moyenne 50% de plus pour les dames. Au pressing, le nettoyage et le repassage est facturé 35% de moins pour une chemise d'homme que pour les blouses et les chemisiers pour dames.

Au rayon jouets, l'enquêtrice de Bon à savoir a été étonnée de trouver un kit de 12 fléchettes pour pistolets et arbalètes 12% plus cher pour les petites filles qu'au rayon des jouets pour garçons. Selon la vendeuse, la différence se justifierait par un design plus soigné. Les frais de douane influent aussi sur la formation des prix. La taxe d'importation appliquée à la douane est plus basse pour les vêtements hommes que pour les vêtements femmes. Depuis la signature en juillet dernier d'un accord de libre-échange avec la Chine, la majorité des importations de textiles passe désormais la douane sans taxe. Et la Suisse est en train de négocier des traités avec les autres pays.

Source : Bon à savoir, janvier 2015

> [Accéder au site](#)

## L'éditeur

Image not found  
https://www.conso.net/



Bon à Savoir est un magazine de défense des consommateurs suisses romands. Le journal publie des tests indépendants, des enquêtes, des informations juridiques, des conseils...

Il appartient à Editions Plus Sàrl, qui revendique 414 000 lecteurs par numéro.

> [Accéder au site](#)

Image not found  
https://www.conso.net



## ALLEMAGNE

### Attention, ces animaux en peluche sont dangereux !

Depuis le premier éléphant en tissu présenté dans le journal «Modenwelt» en décembre 1879, les jouets en peluche sont les amis des enfants. A la mort de sa créatrice en 1909, l'entreprise de Margarete Steiff avait acquis une notoriété mondiale grâce à ses ours en peluche. La jolie histoire contée par le journal allemand Öko-test fait place aujourd'hui à une réalité effrayante. Que dirait Madame Steiff des peluches que l'on trouve partout dans les magasins de jouets, dans les supermarchés et sur Internet ? Après avoir publié 36 tests de produits pour enfants ces deux dernières années, Öko-test a mis 23 jouets en peluche à l'épreuve.

Les résultats des analyses et des essais en laboratoire mettent en accusation des fabricants de jouets bien connus. Seules 8 peluches sur 23 s'en sortent honorablement. Le tigre de Kik et le singe Toto de Kallisto n'auraient pas dû être mis sur le marché car non conformes à la norme. Le singe prend feu quand on l'approche d'une flamme, le tigre se déchire facilement et perd son garnissage à l'essai de traction.

Si les enfants aiment leurs peluches et les câlinent, ils les malmènent aussi, et les portent à la bouche. Quatre peluches contiennent des substances dangereuses. Un pyrène toxique, hydrocarbure aromatique polycyclique, dans le chien de berger de Simba Toys. Du plomb dans un renard en peluche et dans les petits cerfs de la princesse Lily-rose. Certaines peluches pourtant conformes perdent trop facilement leurs poils. Comme les chats de Sunkid et de Toys'R'Us qui seraient de véritables dangers. Gaston le cheval, de Nattou, a des coutures qui lâchent, des poils faciles à arracher et une étiquette facile à enlever, et à avaler.

Les fabricants en cause appliquent de façon laxiste la directive 2009/48/CE relative à la sécurité des jouets et la norme EN 71. Selon Elvira Drobinski-Weiß, porte-parole du SPD, en charge de la consommation au Parlement, la directive ne protège pas suffisamment les enfants : «les jouets devraient être testés par un organisme indépendant avant leur commercialisation dans toute l'UE». Une revendication qui reste lettre morte depuis des années. Alexandra Caterbow, experte auprès de l'ONG Women in Europe for a Common Future (WECF) déclare : «Nous devons arrêter d'utiliser des substances telles que le plomb, le chrome et le cadmium et aussi le PVC dans les jouets pour enfants parce nous avons des preuves scientifiques suffisantes de leur dangerosité. Il n'y a pas de raison de continuer à les utiliser !».

Source : Öko-test, novembre 2014

> [Accéder au site](#)

### L'éditeur

Image not found  
https://www.conso.net



Depuis 1985, Öko-test Verlag est une société anonyme détenue à 66% par l'imprimeur allemand Deutsche Druck et la société d'édition DDVG, membre d'un holding qui appartient au parti social-démocrate d'Allemagne SPD. Le magazine Öko-test publie des enquêtes et des tests de produits et de services. Öko-test Verlag propose aussi un service de conseils aux consommateurs en ligne et par téléphone.

> [Accéder au site](#)

Image not found  
https://www.conso.net/

## ROYAUME-UNI

### Trop vieux pour voyager ?

2014.jpg

Which? Travel, magazine trimestriel publié par Consumers' Association est destiné aux consommateurs passionnés de tourisme et de voyages. Ce sont des courriers de lecteurs seniors, frustrés et discriminés, qui ont décidé le journal à relater leurs expériences, à étudier les assurances voyage pour les plus âgés et à enquêter sur les usages et les abus des agences de voyage, des loueurs de voiture et des compagnies aériennes.

Sur 1 150 lecteurs âgés de 65 ans et plus, près d'un tiers a déjà été exclu d'un voyage organisé ou d'une activité en raison de son âge. John Northrop, 67 ans, est moniteur de ski. Il a une assurance professionnelle auprès de la British Association of Snowsport Instructors (BASI), l'association britannique des moniteurs de ski. Mais le jour où il a voulu souscrire en ligne une assurance personnelle pour la pratique du ski, le système s'est bloqué après qu'il ait indiqué son âge. Au téléphone, on lui a répondu que la BASI n'assurait pas les personnes âgées de plus de 65 ans pour la pratique individuelle du ski. Elisabeth et John Fitzsimmons, 81 ans, n'ont pas pu faire le voyage organisé culturel de leur rêve. Alors qu'ils avaient voyagé récemment en Syrie et en Jordanie avec le même voyagiste. Grâce à l'intervention de Which ?, la société Martin Randall accepte désormais les clients de plus de 80 ans munis d'un certificat attestant de leur bonne forme physique. Une lectrice de 71 ans a voulu s'offrir un safari photo tout à fait tranquille. L'agence de voyages Exodus l'a exclue en raison de son âge.

Ce sont les contrats d'assurance voyage des banques qui posent le plus souvent des problèmes, en raison des exclusions dans les packages. Which? a saisi l'occasion pour comparer les limites d'âge pratiquées par quelques banques et assureurs.

Geoff Gibson, 80 ans, a loué en ligne une voiture pour ses vacances à Malte. Il s'est présenté à l'agence Europcar avec la confirmation de réservation, pour laquelle il avait indiqué sa date de naissance, et un certificat médical. Europcar a refusé de lui confier les clefs, se retranchant derrière les conditions générales qui stipulent un âge limite de 70 ans. En réservant son billet d'avion, Mike O'Driscoll a choisi une place qui lui permette d'allonger ses jambes. On lui a opposé ses 71 ans, car les personnes de plus de 70 ans ne seraient pas autorisées à réserver les sièges près des issues de secours. Pourtant, aucun règlement de l'aviation civile ne mentionne de limite d'âge. Il suffit que le passager soit en capacité de porter assistance lors d'une évacuation.

Source : Which? Travel, septembre 2014

> [Accéder au site](#)

## L'association de consommateurs

Image not found  
https://www.conso.net



Créée en 1957, Consumers' Association, connue sous le nom de Which ?, est la plus importante association de consommateurs au Royaume-Uni. Elle compte 617 000 membres abonnés à son journal, et plus de 254 000 abonnés en ligne. Which ? est membre fondateur de Consumers International, créé en 1960 sous le nom de International Organisation of Consumer Unions (IOCU). Which ? est également membre du BEUC. Très connue pour ses essais comparatifs de produits et ses essais de services, l'association est un véritable groupe de pression qui depuis 55 ans mène régulièrement des campagnes sur les questions importantes pour les consommateurs.

> [Visiter le site](#)

Image not found  
https://www.conso.net

## PORTUGAL

### Le député européen Carlos Coelho aime les consommateurs et leurs associations

5.jpg

DECO, l'association de consommateurs éditrice du journal Proteste, a rencontré l'eurodéputé portugais Carlos Coelho, membre de la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, qui défend avec passion la sécurité et les droits des citoyens. Il assistait en novembre dernier à une conférence qui s'est tenue au Centre culturel de Belém pour les 40 ans de DECO. Carlos Coelho reconnaît de vrais succès aux associations de consommateurs dans leur soutien aux plus faibles, en particulier dans les relations avec l'Administration. Il a partagé ses préoccupations sur les négociations commerciales internationales, sur le traité trans-atlantique en discussion entre les Etats-Unis et l'Union européenne, et sur la sauvegarde d'un niveau élevé de protection des consommateurs portugais.

L'eurodéputé rappelle que dans un contexte de mondialisation des marchés, un des plus grands défis pour les associations de consommateurs est la sécurité : la sécurité des produits, la sécurité alimentaire, et la santé publique. Donnant l'exemple de la panique générée par Ebola, ou encore du scandale du lait contaminé qui a tué de nombreux bébés chinois. Il prône une meilleure prise en compte du citoyen dans l'espace numérique. La protection de la vie privée et des données personnelles des consommateurs est une de ses préoccupations majeures. Tout comme les services financiers, un domaine dans lequel les associations ont un rôle important dans l'éducation financière des clients des banques et des assurances. A propos des négociations en cours en vue d'un traité transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP), le député européen reconnaît quelques avantages mais pointe des risques sérieux pour les consommateurs européens. D'un côté, le traité va favoriser l'activité économique et la création d'emplois. Mais il faut être vigilant sur l'harmonisation des normes. Dans l'industrie notamment, il pourrait être demandé à l'Europe d'assouplir certaines règles qui auront un impact sur la sécurité des produits. Aussi, la réglementation sur la culture et la consommation d'organismes génétiquement modifiés est plus permissive aux Etats-Unis que dans les pays de l'UE.

Carlos Coelho rappelle que l'Union européenne s'est dotée d'une véritable politique de soutien des Etats membres en matière de protection des consommateurs. Un des piliers du programme « Consommateurs 2014-2020 » est l'information et l'éducation des consommateurs et le soutien aux organisations de consommateurs.

Répondant aux craintes de DECO sur l'application de nouvelles directives européennes, il rappelle son souci constant de maintenir un niveau élevé de protection du consommateur au Portugal. Mais la nécessaire harmonisation européenne assure des normes minimales et ne s'aligne pas toujours sur les législations les plus avancées.

Si pour certains c'est un luxe, Carlos Coelho pense que la sécurité des produits est un défi majeur, notamment au niveau de l'information et de l'éducation du consommateur. Car nous touchons là aux droits et aux libertés fondamentales des citoyens.

Source : Proteste, janvier 2015

> [Accéder au site](#)

L'association de  
consommateurs

Image not found  
<https://www.conso.net>



Les activités de DECO (Defesa do Consumidor) sont menées par deux entités juridiques : DECO, Association portugaise de défense des consommateurs, et DECO Proteste Editions. DECO est membre du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), de Consumers International (CI) et de International Consumer Research & Testing (ICRT).

> [Accéder au site](#)



ITALIE

## Antibiotiques et hormones dans la viande : les risques des négociations secrètes USA-UE

\_2015.jpg

«Nos droits. Laminés par le traité», tel est le titre du dossier d'Altroconsumo de janvier. Dans son éditorial, la rédactrice en chef Rosanna Massarenti s'inquiète du pouvoir des lobbies industriels et du secret qui entoure certains points de la négociation entre la Commission européenne et les Etats-Unis sur le traité transatlantique.

«Ça vous plairait que quelqu'un décide de ce que vous achetez et de ce que vous mangez ? Que diriez-vous si on vous servait un poulet désinfecté au chlore, de la viande aux antibiotiques ou du Gorgonzola qui vient de l'Illinois ? C'est ce que pourrait permettre le partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP). Pour Altroconsumo, le risque pour la sécurité alimentaire des consommateurs est réel, malgré les assurances données par les négociateurs. En faisant tomber les barrières tarifaires des deux côtés de l'Atlantique, le traité aurait pourtant des avantages. Aujourd'hui, le consommateur américain paie ses chaussures italiennes 10% plus cher.

Dans la construction automobile, les exigences de sécurité sont si hétérogènes (sur les phares, les serrures, les sièges?) qu'on produit des modèles différents pour l'export. L'enjeu est sur un autre type de frein commercial : les barrières qui portent sur les réglementations et les normes. Les lignes directrices des négociations n'ont été rendues publiques qu'en octobre 2014, après des mois de pression publique et un arrêt de la Cour européenne de justice. Altroconsumo craint que l'harmonisation réglementaire nous impose un abaissement général des standards sociaux, sanitaires et environnementaux européens. Produits chimiques qui entreront dans la composition des cosmétiques, secteur financier, télécommunications, énergie, matières premières, commerce électronique? les enjeux sur la vie quotidienne de plus de 800 millions de citoyens européens et américains sont stratosphériques. Car la TTIP qui se décide aujourd'hui entre les techniciens de la Commission européenne et le département américain du commerce sera bientôt sur les étagères de nos supermarchés, à la porte de nos maisons et sur nos tables.

Au sein du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) et du Dialogue transatlantique des consommateurs (TACD), Altroconsumo milite pour une véritable participation de la société civile et lutte contre un affaiblissement des droits des consommateurs américains et européens sur la sécurité, la santé, le travail et l'environnement. Selon le Corporate Europe Observatory - le CEO fait de la recherche sur les menaces que fait peser le pouvoir économique et politique des grandes entreprises et leurs lobbies sur la démocratie - 560 consultations ont été réalisées par le département du commerce de l'UE en 2013. 520 réunions (92%) ont été faites avec les entreprises, dont 113 avec la seule industrie agro-alimentaire, le lobby le plus puissant à Bruxelles. Pour faire entendre la voix des consommateurs, un groupe consultatif a été récemment mis en place par la Commission européenne, qui rassemble entreprises et associations de consommateurs et dont fait partie Altroconsumo en tant que membre du BEUC. Seulement, selon la directrice générale du BEUC Monique Goyens, les réunions sont informatives et ne sont pas destinées à recueillir une réelle contribution. La transparence n'est qu'une façade.

Source : Altroconsumo, janvier 2015.

> [Accéder au site](#)

L'association de  
consommateurs

Image not found  
<https://www.conso.net>



Avec plus de 300 000 membres, Altroconsumo est la première association de consommateurs en Italie. Née en 1973 sous le nom de Comité de défense des consommateurs, elle publie des magazines et des livres pour information du consommateur, donne des consultations juridiques et mène une politique de lobbying. Les éditions Altroconsumo Ltd sont membres d'Euroconsumers S.A. (Test-achats en Belgique, OCU Compra Maestra en Espagne, Proteste au Portugal, Proteste au Brésil).

> [Accéder au site](#)

Traduction / rédaction : Alain-Henri Duval,  
Service juridique, économique et de la documentation

---

**URL source:** <https://www.inc-conso.fr/content/revue-de-presse-internationale-janv-fev-mars-2015>